

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Synthèse des évaluations

Champ "Arts, culture et création"

- Université Bordeaux Montaigne

Vague A – 2016-2020

Campagne d'évaluation 2014-2015

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

Au nom du comité d'experts,²

Emmanuelle Garnier, présidente du comité

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2)

Présentation

Le champ de formation « Arts, culture et création » s'inscrit dans le contexte de l'Université Bordeaux Montaigne, qui compte 14 000 étudiants. L'UFR Humanités, qui accueille plus de 5000 étudiants, comporte un département d'Arts, un département d'Histoire de l'art et archéologie, très investis dans les formations du champ, ainsi que, dans une moindre mesure, les départements de Lettres, de Philosophie et d'Histoire. Le champ englobe également les formations de l'École Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Bordeaux, du Pôle Enseignement Supérieur Musique et Danse de Bordeaux Aquitaine et de l'École Supérieure de Théâtre de Bordeaux Aquitaine, qui sont autant d'entités partenaires de la Communauté d'Universités et Établissements d'Aquitaine (CUEA). Le champ « Arts, culture et création » se caractérise par le fait qu'il réunit l'ensemble des formations du domaine artistique du site bordelais, envisagées dans une double dimension théorique et pratique. Des formations universitaires au long cours y côtoient des formations innovantes, qui cherchent à accompagner, voire anticiper, les mutations numériques et médiatiques d'une société dans laquelle les arts sont devenus un réel facteur d'innovation.

Six dossiers de formation ont été déposés pour évaluation par le HCERES : trois licences (*Arts du spectacle et audiovisuel* ; *Arts* ; *Musique* - intitulée encore *Musicologie* par erreur vraisemblablement -) ; deux licences professionnelles (*Gestion et animation de ludothèques* ; *Conception de projets et médiation artistique et culturelle*) ; et un master (*Arts*).

Le champ regroupe quatre mentions, portées par plusieurs licences, licences professionnelles et masters. La mention *Arts du spectacle* propose trois parcours en licence (*Études cinématographiques et audiovisuelles* ; *Études théâtrales* ; *Danse*). La mention *Musique* propose deux parcours de licence *Musicologie et pratiques artistiques supérieures* et *Chanson d'Expression française, Jazz et Musiques actuelles*. La mention *Activités culturelles et artistiques* compte deux spécialités de licence professionnelle (*Conception de projet et médiation artistique et culturelle* ; *Gestion et animation de ludothèques*) et une spécialité du master *Arts (Design Innovation, Technologies, Arts)*. Enfin, la mention *Arts* compte les deux parcours de la licence *Arts (Arts plastiques et Design/arts appliqués)* et six des sept spécialités du master *Arts (Arts plastiques ; Cinéma et audiovisuel, approches interculturelles du cinéma ; Cinéma et audiovisuel, réalisation de documentaires et valorisations des archives ; Histoire et analyse des arts de la scène, musique, danse, théâtre ; Théâtre, Mise en scène et scénographie ; Pratiques artistiques et action sociale)*.

Ces formations sont adossées à deux unités de recherche transdisciplinaires (CLARE - Cultures, Littératures, Arts Représentations, Esthétiques - Equipe d'Accueil (EA) 4593 et MICA - Médiation, Information, Communication, Art - EA 4426), qui regroupent 114 enseignants-chercheurs dans les champs des Arts- Lettres -Langues (esthétique) et des Sciences de l'Information et de la Communication (médiation). Les formations bénéficient ainsi des travaux menés par les enseignants-chercheurs dans le domaine de l'esthétique et, à l'articulation entre l'artistique et le social, dans ceux de l'imaginaire et de la connaissance par les arts, notamment lorsqu'ils sont investis par le numérique.

Le bassin d'emplois que représente la région bordelaise dans le secteur des arts et de la culture justifie pleinement l'offre de formation du champ et guide la politique qui le sous-tend. L'Université Bordeaux Montaigne a, du reste, dans le domaine culturel, misé de façon ambitieuse sur le développement de ses infrastructures et équipements innovants (rénovation de la Maison des Arts en 2012, équipement informatique et audiovisuel innovant, dotation financière, soutien et accompagnement des projets culturels, création d'une artothèque, etc.), pour accueillir une demande de plus en plus importante tant l'attractivité de ces filières est avérée. Un grand nombre de partenaires professionnels extra-académiques vient en appui au pool de professionnels universitaires investis dans les formations, apportant ainsi leur savoir-faire et leur connaissance des secteurs socio-économiques en pleine mutation. C'est là une plus-value solide.

Synthèse de l'évaluation des formations

Dans l'ensemble, l'expertise des formations du champ met en évidence une bonne adéquation entre les contenus du cursus et les objectifs que se sont fixés ces formations. L'articulation entre des enseignements théoriques et pratiques est globalement satisfaisante. Des projets tuteurés sont présents dans certaines formations du champ, en particulier, bien sûr, les licences professionnelles, mais on regrette toutefois l'absence d'informations détaillées dans les dossiers d'évaluation.

Les stages sont également une modalité de formation très présente dans l'ensemble des cursus du champ ; on déplore, là encore, que les dossiers n'aient pas été plus précis quant aux modalités de choix, de suivi et d'évaluation de ces stages. On observe une assez grande diversité dans la place qui leur est accordée : absents de la licence *Arts* hormis pour le parcours *Design/arts appliqués*, à peine quinze heures dans la licence *Musique*, trois semaines dans la licence *Arts du spectacle et audiovisuel*, quatorze semaines pour les licences professionnelles et le master. Et leur caractère obligatoire n'est pas toujours lisible dans les dossiers. Dans la licence parcours *Cinéma et audiovisuel*, un dossier ou rapport de tournage peut se substituer au stage. Il est par ailleurs pointé une certaine difficulté à cibler des structures d'accueil adéquates et volontaires pour accueillir des stagiaires, notamment, pour la licence *Arts* et le master *Arts*, dans le secteur du théâtre. Seul le dossier de la licence professionnelle *Conception de projets et Médiation artistique et culturelle* montre combien la formation met en œuvre une politique de stages énergique et réfléchie, avec de bons résultats.

D'une manière générale, tous les étudiants peuvent bénéficier du conseil et des ateliers méthodologiques du Pôle Orientation Stages et Insertion Professionnelle de l'Université Bordeaux Montaigne. En 2011, cette université a mis en place un intéressant outil de suivi des stages couplé au logiciel Apogée, et elle vient de se doter d'une plateforme dédiée à la gestion des stages, des stagiaires et partenaires, des offres de stage et d'emploi, qui sera une aide précieuse pour les formations du champ dans le pilotage de leur politique de stages.

Dans les licences et les masters, des dispositifs spécifiques sont offerts aux étudiants pour préparer leur professionnalisation future : unités d'enseignement « Projet Professionnel de l'Etudiant », Forum des métiers, Journée des métiers, collaborations avec les musées, festivals et structures culturelles locales... Dans les deux licences professionnelles, la préparation à la professionnalisation répond à une politique active : enseignements par des Professeurs Associés à temps partiel (PAST) et chargés de cours professionnels, séminaire des métiers, interaction avec les prescripteurs institutionnels...

Enfin, si certaines spécialités du master *Arts* affichent une très bonne articulation avec le marché de l'emploi (par exemple *Design, Pratiques artistiques et action sociale*), la mention affiche globalement des débouchés trop diversifiés pour une formation qui, de fait, n'offre pas une telle diversité dans ces unités d'enseignement. Comme pour les licences, la forte présence d'intervenants professionnels extérieurs favorise sans aucun doute la synergie entre les formations et les besoins du secteur artistique, mais on peut s'étonner que, dans certaines spécialités, la seule modalité pédagogique à visée professionnalisante soit la pratique d'atelier.

Au sein des formations du champ, la dimension internationale occupe une place assez réduite, exception faite des deux licences professionnelles, qui intègrent des enseignements d'intervenants étrangers et s'inscrivent clairement dans des réseaux internationaux. D'une manière générale, on observe une absence de stratégie globale et une carence en enseignements de langues, qui expliquent sans doute en partie cette difficulté à faire rayonner internationalement les formations du champ. La mobilité internationale des étudiants reste globalement très limitée (en moyenne, 7 étudiants sortants et 7 entrants par formation), malgré la politique volontariste affichée par les établissements en la matière. Il est à noter que, dans le dossier du champ « Arts, culture et création », la question de la place de l'international est traitée exclusivement au niveau de l'université tout entière, ce qui laisse supposer qu'il n'existe guère de politique en la matière au niveau des formations du champ elles-mêmes (recensement des pratiques existantes, objectifs, méthode, moyens).

Au chapitre de la réussite étudiante, il est à signaler que les modalités de recrutement des étudiants ne sont pas toujours détaillées dans les dossiers des formations sélectives, à l'exception de la licence professionnelle *Gestion et Animation de Ludothèques* et du master *Arts* (sélection sur dossier et entretiens). Les dispositifs d'aide à la réussite et à la réorientation varient fortement d'une formation à l'autre. Les licences *Arts* et *Arts du spectacle et audiovisuel* favorisent les passerelles entre les parcours en proposant des enseignements fortement mutualisés, qui débouchent sur un « tronc commun de culture partagée », et offrent un dispositif de tutorat pour les étudiants en difficulté, notamment pour l'aide à la rédaction. En revanche, la licence *Musique*, la licence professionnelle *Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle* et, dans une moindre mesure, le master *Arts* semblent ne pas proposer de dispositifs particuliers favorisant la réorientation et la réussite étudiante, ce qui est regrettable.

Pour ce qui concerne les modalités d'enseignement, les formations du champ sont majoritairement dispensées en présentiel ; certaines sont toutefois ouvertes à la formation continue, notamment la spécialité *Théâtre, Mise en scène et scénographie* du master *Arts*. Là encore, les dossiers ne sont pas toujours explicites quant aux modalités d'enseignement (Travaux Dirigés/Cours Magistraux) et à la place du numérique dans les formations. Seul le parcours *Chanson d'expression française, jazz et musiques actuelles* de la licence *Musique* dit clairement mettre le numérique au cœur de sa formation (étude des technologies de la Musique Assistée par Ordinateur, connaissance et la pratique des systèmes Musical Instrument Data Interface et du montage vidéo).

Concernant l'évaluation des étudiants, le champ, qui s'appuie sur le règlement des examens de l'université Bordeaux Montaigne, propose dans l'ensemble une évaluation des étudiants réalisée en contrôle continu, ce qui garantit une grande proximité entre les enseignements et les étudiants. Le contrôle terminal n'est malheureusement pas offert pour tous les enseignements. L'équilibre entre l'évaluation des savoir-faire pratiques et des savoirs théoriques n'est pas toujours atteint, en particulier dans la licence professionnelle *Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle*. On attire l'attention sur le fait qu'au-delà des compétences pratiques liées aux métiers visés, toute formation universitaire doit dispenser et évaluer des savoirs théoriques larges, y compris les formations professionnelles. La deuxième session peut parfois paraître « allégée » au regard de la première, notamment pour la licence *Arts du spectacle et audiovisuel* et le master *Arts*, qui proposent de courts examens oraux, au risque de jeter un doute sur le pourcentage élevé de leur réussite.

Enfin, d'un point de vue structurel, après lecture détaillée et analyse des dossiers des formations, il apparaît que l'organisation du champ « Arts, culture et création » est globalement harmonieuse. Toutefois, l'architecture globale de ce champ est difficilement appréhensible pour qui la découvre de l'extérieur : les mentions, spécialités et parcours ne sont pas toujours spécifiés ou diffèrent parfois d'un document à l'autre et il n'est donc pas aisé d'embrasser le schéma d'ensemble. De toute évidence, la visibilité du champ gagnerait à ce qu'un schéma d'ensemble très clair soit publié. On regrette que le dossier de champ n'ait pas comporté un tableau d'ensemble exhaustif (celui fourni n'étant pas facile d'accès pour les non-initiés).

Les objectifs scientifiques et professionnels du champ sont clairement énoncés dans les dossiers des formations et les politiques qui les sous-tendent sont lisibles.

Toutes les formations sont en articulation avec les deux unités de recherche CLARE (EA 4593) et MICA (EA 4426), mais elles le sont toutefois à des degrés divers. Les méthodologies de recherche sont variées, et affichent une politique active d'analyse des pratiques et des besoins du terrain visant à prendre constamment la mesure d'un réel en mouvement. L'originalité - et la difficulté - du domaine consiste, en effet, à se situer face à des objets mouvants. Il le fait en questionnant tout aussi bien les fondements épistémologiques que les projections pratiques dans un environnement labile, dans une démarche dialectique entre recherche et formation ici bien maîtrisée.

Les enseignements dispensés dans les licences *Arts* et *Arts du spectacle et audiovisuel* sont en lien étroit avec les domaines de spécialité des chercheurs, ce qui permet aux étudiants d'envisager la poursuite d'études en second cycle tout autant que l'insertion professionnelle. La licence *Musique*, pour sa part, gagnerait à mieux rendre visible le lien formation-recherche. Il est remarquable que les deux licences professionnelles affichent une volonté de travailler en partenariat avec les Unités de Recherche et, pour ce qui concerne la licence professionnelle *Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle*, avec l'Observatoire National des Politiques Culturelles de Grenoble. Les maîtres de conférences engagés dans ces formations professionnelles sont des chercheurs actifs, malgré la lourde charge qu'imposent ces formations. Le master *Arts*, adossé à un riche environnement recherche, propose des unités d'enseignement obligatoires qui intègrent les séminaires des unités de recherche. Cependant, il est à noter que la proportion importante des intervenants extérieurs non chercheurs par rapport aux enseignants-chercheurs a pour effet de limiter la bonne articulation entre formation et recherche.

La forte présence de formations professionnelles aux côtés des formations plus académiques et théoriques garantit l'équilibre nécessaire à une politique de formation responsable, en prise avec les réalités du secteur des arts et de la culture. Les formations professionnalisantes ont fait un important travail de positionnement qui porte ses fruits, alors que les formations généralistes (en particulier les licences *Arts* et *Arts du spectacle et audiovisuel*), affichent des débouchés qui semblent moins en phase avec la réalité du marché, notamment lorsqu'elles disent se situer sur les mêmes secteurs d'insertion que les écoles d'art locales et nationales. La volonté de doter les étudiants d'une palette de compétences transversales (à travers le « tronc commun de compétences » : projet professionnel de l'étudiant en lien avec les territoires, formation en langues, méthodologie, usage du numérique) favorise leur adaptabilité, tout comme les savoirs indispensables au domaine artistique et culturel renforcent leur capacité à produire des analyses dans une perspective parfois critiques.

Plus généralement, la réflexion sur les débouchés occupe une place variable dans le cursus des étudiants, en fonction de la finalité et du niveau des formations. Elle est moindre dans les licences généralistes, quoique le parcours *Danse* fasse exception (entièrement tourné vers la professionnalisation, il cible le diplôme d'État de professeur de danse), ainsi que la mention *Musique* (qui intègre des dispositifs de professionnalisation vers les métiers de l'enseignement, en partenariat avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de la Musique et de la Danse de Bordeaux). Dans les autres mentions et parcours de licence généraliste, les débouchés cités sont soit insuffisamment explicités (*Cinéma et audiovisuel*), soit, au contraire, trop nombreux et peu adaptés à une sortie à Bac+3 (*Théâtre*). Un travail plus fin autour de l'adéquation formations/métiers permettrait de mieux calibrer les enseignements et de mieux préparer l'insertion des étudiants ne visant pas de poursuite d'étude, en particulier dans le secteur des relations publiques, de la production, de l'administration et de la communication dans les structures culturelles.

En ce qui concerne la gouvernance, on observe que les formations du champ ne disposent pas de conseil de perfectionnement, à l'exception de la licence professionnelle *Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle* et de la spécialité *Design* du master *Arts* (dont le fonctionnement est remarquable). Certains conseils sont toutefois en phase de préfiguration (sous la forme de commissions thématiques pour la licence professionnelle *Gestion et Animation de Ludothèques*). Le dossier de champ lui-même ne rend pas compte d'une intention politique globale à propos de ces instances de pilotage. C'est là un obstacle notoire à l'heure de construire une réelle politique des formations et, a fortiori, de champ.

L'évaluation des formations par les étudiants est également impulsée par les instances de l'université, mais les éléments fournis, aussi bien dans le bilan du champ que dans celui des formations, ne permettent pas d'en voir les effets sur les formations en « Arts, culture et création ». De son côté, l'autoévaluation des formations a été impulsée en janvier 2014, et les documents annexés aux dossiers des formations montrent qu'une culture de l'autoévaluation se met peu à peu en place, et permet aux équipes pédagogiques de mieux percevoir leur travail en termes de partenariats, mutualisations, transversalité (PPE, Langues, Documentation), dispositifs d'accompagnement personnalisé, stages, international, formation continue, formation à distance et gestion du handicap. Une synthèse du champ permettrait à ses responsables de disposer d'un intéressant levier de pilotage, et de passer ainsi du stade informel au stade structurel en matière d'autoévaluation.

L'outil dont disposent presque tous les étudiants du champ (à l'exception de ceux des licences professionnelles, et dans une moindre mesure de ceux du master *Arts*) pour une prise de conscience des compétences qu'ils ont acquises dans leur parcours universitaire est l'Annexe Descriptive au Diplôme, très utile pour orienter les poursuites d'études et les insertions en fin de formation. C'est là le résultat d'une politique volontariste mise en place par l'établissement depuis 2010. La campagne concernant le Portefeuille d'Expériences et de Compétences, lancée en 2013, n'a pas encore porté ses fruits dans le champ « Arts, culture et création ». De manière générale, si l'établissement impulse des dispositifs, il semble que les formations du champ peinent à mettre sur pied des procédures de suivi des compétences acquises par les étudiants.

Enfin, il faut souligner que, à l'exception remarquable de la licence professionnelle *Conception de Projets et Médiation Artistique et Culturelle*, les dossiers des formations ne délivrent ni ne commentent aucune information relative à l'insertion professionnelle des étudiants à l'issue de leur cursus. Ce suivi est confié par l'établissement à l'Observatoire des Etudiants, qui organise les questionnaires et le traitement des données deux ans après leur sortie pour les étudiants de master 2 et des licences professionnelles. Les résultats mis à disposition des responsables des formations ne sont pas réinvestis dans le pilotage de ces formations. Le dossier de champ ne propose pas non plus de synthèse permettant d'avoir une vision globale de l'insertion des diplômés, ni de l'articulation formation/insertion. C'est là une carence importante du champ, qui fragilise son positionnement.

Avis du comité d'experts

L'établissement Bordeaux Montaigne revendique le champ des arts, de la culture et de la création comme un élément identitaire fort dans le domaine des Humanités qui le fonde. Le champ « Arts, culture et création » représente, de fait, un bouquet de formations très cohérent dans la carte des formations universitaires du site bordelais, au côté d'autres grands champs du savoir. Des formations généralistes solides y côtoient des formations plus en prise avec les savoir-faire requis par un marché du travail en constante évolution, et dont le potentiel ne cesse de grandir, dans un environnement socio-économique en quête de nouveaux leviers pour l'innovation. Cette identité duelle en fait un champ capable d'accueillir en formation des étudiants aux projets très variés et de répondre aux missions générales de l'université.

L'articulation avec les écoles d'art est un enjeu central, qui requiert une vigilance continue afin que les débouchés visés ne soient pas en concurrence, mais en complémentarité, en particulier en ce qui concerne la formation d'artistes créateurs. Une analyse transversale en termes de positionnement, par l'ensemble des acteurs du champ, aurait permis de définir de façon plus réaliste les articulations entre les objectifs de chaque formation.

De fait, le champ semble ne pas avoir encore pris la mesure de son périmètre et de la nécessité d'organiser plus efficacement sa politique. Même si certains efforts sont faits pour améliorer le pilotage des formations, celui-ci paraît, à ce jour, nettement insuffisant. Les formations développent leur politique propre, dans le cadre fixé par l'établissement. Leurs pratiques sont diverses, alors qu'un simple partage d'expériences permettrait dans un premier temps d'harmoniser et de rendre plus lisible une offre de formation globalement riche et dynamique. Dès lors que le champ se saisirait de l'opportunité d'un travail en commun, certaines solutions pourraient se dessiner, notamment pour repenser l'équilibre

entre les enseignements mutualisés et les enseignements de spécialité, favoriser l'internationalisation des formations (attractivité et rayonnement), consolider les compétences en langues, améliorer le positionnement des stages, rééquilibrer l'évaluation des étudiants entre les deux sessions et renforcer le suivi les étudiants et des diplômés.

Le manque de pilotage centralisé a des répercussions évidentes sur l'affichage stratégique du champ. Il apparaît que le dossier du champ de formations « Arts, culture et création » renvoie essentiellement au fonctionnement global de la structure et des instances universitaires, mais peu au détail des six dossiers de formation remis pour l'expertise du champ, de sorte qu'on pourrait se demander si les porteurs des formations ont bien été associés à sa rédaction. Les éléments fournis ne représentent pas un réel bilan du champ, mais plutôt une présentation exclusive de la politique de l'établissement Bordeaux Montaigne. Aussi est-il difficile de percevoir des orientations stratégiques, ou même une vision générale, qui auraient présidé au développement du champ.

De la même manière, le volet du bilan concernant le suivi de l'insertion des diplômés ne fait pas l'objet de données synthétiques ni d'une analyse particulière, ce qui ne permet pas au champ d'afficher des éléments concrets de nature à rendre plus visibles ses formations en matière d'articulation formation/insertion. Cela est d'autant plus dommage que les taux d'insertion donnés par certaines formations sont particulièrement bons. La visibilité internationale du champ n'apparaît pas clairement dans le dossier, et la vision du comité est celle d'un hiatus prononcé entre les dispositifs de l'établissement Bordeaux Montaigne en la matière et la pratique particulière de chacune des formations. Là encore, le niveau champ ne semble pas encore exister.

Conclusions

Le champ « Arts, culture et création » est implanté sur un territoire riche en activités artistiques et culturelle, capable d'absorber ses diplômés et de participer à la nécessaire et continuelle adaptation des contenus d'enseignement. C'est là un atout qu'il met à profit, mais dont certaines formations pourraient toutefois tirer plus d'avantages.

Dans les cursus, l'adéquation entre les savoirs académiques et les savoir-faire pratiques offre globalement un bon équilibre. Ces contenus sont aujourd'hui en phase avec les objectifs définis par les formations. Cependant, les débouchés ciblés ne sont pas toujours réalistes, notamment dans les formations non professionnalisantes. Un travail est à réaliser afin d'améliorer cette adéquation. Certaines formations récentes, en revanche, sont particulièrement originales et bien positionnées par rapport au contexte socioprofessionnel (*Chanson française, jazz et musiques actuelles, Design, pratiques artistiques et action sociale, Gestion et animation de ludothèque*). Les formations aux arts de la scène gagneraient à développer une réflexion plus fine sur les métiers liés à la gestion des structures culturelles.

L'articulation des formations aux unités de recherche est réelle, notamment au niveau du master, malgré la faible proportion d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques. On remarque en effet une forte présence d'intervenants professionnels dans les équipes enseignantes, ce qui est une garantie de la bonne connaissance des métiers ciblés et des compétences requises et favorise in fine l'insertion professionnelle des diplômés, mais implique également une charge de travail administratif importante pour les enseignants titulaires. Il apparaît que les équipes pédagogiques ont du mal à dégager le temps de travail nécessaire à un développement efficace du numérique dans leurs formations respectives. Aussi les efforts notoires de l'Université Bordeaux Montaigne, synthétisés dans le rapport de champ, ne semblent guère suivis d'effets dans les formations du champ « Arts, culture et création », faute de moyens. Il est à noter que les responsables de formations regrettent que l'institution soit trop lente à répondre aux besoins en personnels titulaires, auxquels incombe toute la charge administrative au détriment de l'enseignement et de la recherche, ce qui pourrait à court terme entraver le développement naturel des filières innovantes.

Enfin, il apparaît important que le champ s'investisse dans la mise en place de structure de pilotage des formations (conseils de perfectionnement) et se dote à l'avenir des moyens de définir une politique propre et de devenir un réel intermédiaire entre les formations et les instances de pilotage des établissements sur le périmètre desquels il se situe.

Observations de l'établissement



Université
**BORDEAUX
MONTAIGNE**

Présidence

Date : Pessac, le 10 juin 2015

REPONSES AU RAPPORT DE L'HCERES SUR LE CHAMP « ARTS, CULTURE ET CREATION »

Responsable du champ : Madame Elisabeth Magne

Tout d'abord, nous souhaiterions remercier l'équipe des évaluateurs pour la qualité de leur synthèse où se lit une connaissance profonde des enjeux qui traversent ce domaine d'enseignement. Le dossier « champ » ainsi que les dossiers « formations » ont été analysés en détail et avec toute la bienveillance que des pairs peuvent accorder à d'autres, pris dans les mêmes questionnements, soumis aux mêmes contraintes, tirillés entre les mêmes exigences et tentant de tirer le meilleur parti d'un service public dont les missions ne cessent de s'alourdir.

C'est cette qualité qui nous fait regretter que les noms des experts ne figurent pas sur les rapports mais uniquement sur le site HCERES.

Ce courrier est le fruit de quelques remarques élaborées brièvement en équipe très restreinte compte tenu des délais. Il restera donc très général dans ses propos. Toutefois, la synthèse fera, évidemment, l'objet d'une réunion plénière du champ, associé aux retours d'évaluation des formations, dès que possible : son contenu sera diffusé et commenté afin d'aider au pilotage des formations et de dégager des objectifs à court et moyen terme.

Si nous pouvons nous réjouir des satisfécits recueillis – ils sont bienvenus !-, la dimension critique nous rappelle à nos missions et doit réorienter notre approche pédagogique. Nous n'adopterons pas, ici, une forme de langage managérial d'optimisation des ressources peu adaptée à nos obligations d'enseignement, mais il s'agit bien, quand même, de faire toujours mieux avec de plus en plus d'étudiants et un encadrement insuffisant. Pour ce faire, il nous manque des outils. Nous entendons le conseil du rapport d'évaluation. Le champ doit se doter d'un pilotage dédié, éclairant les prises de décision. Sans cette reconfiguration des données chiffrées et des modalités de recueil, le champ n'a pas d'existence réelle. Il reste une déclaration d'intention et une coquille vide qu'un établissement ne peut revendiquer comme tel, quel que soit le dynamisme des formations qui s'en réclament.

La synthèse d'évaluation se préoccupe des territoires mutualisés entre enseignement supérieur universitaire et formations relevant du ministère de la culture. C'est une question évidemment fondamentale où les offres se superposent parfois sans que les étudiants n'en comprennent les raisons profondes. Pour rappel, la France est un des rares pays européens où existe cette double attache, rendu plus complexe encore par la quasi-généralisation du

Université Bordeaux Montaigne

Domaine universitaire F-33607 PESSAC Cedex

tél : +33 (0)5 57 12 44 44

www.u-bordeaux-montaigne.fr



LMD. Difficile de s'y retrouver, quand les moyens, les taux d'encadrements, les locaux, les méthodes d'enseignement sont très variables d'un ministère à l'autre, mais préparent parfois aux mêmes compétences, aux mêmes débouchés, aux mêmes métiers. Nous plaiderions ici pour une refonte plus profonde des formations du secteur. En attendant cet hypothétique futur, les initiatives locales vont souvent dans le sens du rapport et construisent des collaborations indispensables à la stabilité des formations.

Dans le champ qui nous occupe, les évaluateurs ont également pointé la labilité du contexte socio-économique, évoluant très vite et nous acculant à une réactivité permanente qui à la fois nous stimule mais aussi nous épuise. Il y a une forme d'enthousiasme reflétée par l'ouverture de nouvelles formations dans le dernier quinquennal qu'il faut coupler avec la sagesse de programmes d'enseignements fondamentaux : l'opportunisme seul ne peut piloter nos mutations permanentes, dans un contexte où l'adaptabilité doit se construire via des méthodologies solides. Nous ne pouvons que souscrire à la nécessité de mettre en place des conseils de perfectionnement, là où ils n'existent pas encore, outils réflexifs indispensables dans le cas présent.

Ailleurs dans la synthèse est relevé un certain flou quant aux débouchés, notamment dans la suite des licences généralistes. Là encore, compte tenu des mutations dont ce secteur est l'objet, ce sont plutôt des postures et des compétences transversales qui sont mobilisées, du disciplinaire mais aussi des méthodes de travail et de pensée autour du culturel et de l'artistique. Nous revendiquons une poursuite d'études puis une insertion très ouvertes, comme dans toutes les universités de sciences humaines ; des savoirs et des savoir être largement transposables d'un métier à l'autre.

Une partie des critiques porte sur l'hétérogénéité des pratiques professionnalisantes et sur les stages, pas toujours clairement identifiables, pointant un soi-disant déficit de lien avec le terrain. Or, les formations du champ sont celles qui, à l'université Bordeaux Montaigne, emploient le plus de personnel non titulaire. Si un tel record est en soi à déplorer, il contient, néanmoins, quelques éléments positifs. La présence importante de professionnels du secteur garantit un tissage permanent entre le monde socio-économique et le territoire de l'enseignement supérieur. Ce n'est pas toujours lisible dans la structuration des évaluations de formation mais le maillage du terrain est plus serré qu'il n'en a l'air. Que dire également de tout ce qui, par nature, a échappé à la grille ? La prolifération de manifestations culturelles organisées par et/ ou avec les étudiants, les agendas très fournis d'événements culturels, le nombre des associations, les « partenariats informels » et constants avec des acteurs du secteur. Pas un enseignant qui ne soit investi dans un réseau « extérieur » dont il ne fasse bénéficier les étudiants. La richesse et la prolifération des initiatives à vocation professionnalisante ne font pas toujours l'objet d'une trace ou d'une convention, tant elles sont nombreuses et récurrentes. Finalement, le temps des formations tel qu'il apparaît sur les maquettes est largement abondé par des « événements » multiples, que nous, communauté universitaire, organisons sans penser toujours à en faire la synthèse. Dans l'urgence du quotidien, nous faisons bien plus que nous ne disons ! Et la synthèse d'évaluation, finalement, nous fait prendre conscience d'une communication défailante à cet égard.

Néanmoins, nous entendons la critique suivante, celle de l'éparpillement des énergies. Le sous-encadrement chronique ne permet pas de dégager du temps de concertation, ici



nécessaire pour prendre de la hauteur, organiser les forces et leur donner toute leur efficacité. Nous gagnerions beaucoup à rassembler les initiatives, à les valoriser, à construire une visibilité plus grande. L'état actuel relève plus d'une prolifération multiple que d'une ligne de conduite clairement identifiable de l'extérieur. Rien n'a été dit, par exemple, de nos liens avec le service culturel de l'université, alors qu'ils sont quotidiens et organiques. Pour conclure sur ce point, les heures d'enseignement ne sont que le socle d'un ensemble pédagogique bien plus ambitieux ; comment pourrait-il en être autrement dans le champ ici concerné.

Malgré le nombre d'étudiants accueillis dans nos formations, ces initiatives multiples et la relation privilégiée que fabriquent les enseignements de pratique créent des liens singuliers entre enseignants et étudiants. C'est en soi une relation pédagogique particulière, bien loin du pseudo-anonymat des études universitaires. Ceci pour revenir sur une critique formulée dans le rapport.

L'accompagnement des étudiants, l'aide à la réorientation, et le soutien personnalisé sont, de fait, pris en charge par cette proximité relationnelle. Là encore, nous sommes bien conscients qu'il s'agit de réponses informelles mais pourtant efficaces ; perception du collectif, solidarité et construction d'un réseau des pairs, proximité des interlocuteurs (enseignants ou personnel administratif) ne sont pas des vains mots et se mesurent sans doute dans les taux de réussite, dans la stabilité des effectifs. Il faudrait disposer ici d'outils et de méthodologies venues de la sociologie ou des sciences de l'éducation pour en apprécier les effets de manière quantifiable.

On perçoit bien comment ce champ est traversé par du partage d'expériences et de la proximité. Cette qualité peut néanmoins devenir handicap quand il s'agit du numérique ; place trop peu importante nous dit le rapport d'évaluation. Néanmoins, il faut ici distinguer deux approches. L'une concerne les apprentissages des outils numériques : pratiquer le design, la musique ou la vidéo sans maîtriser parfaitement des logiciels dédiés est évidemment impensable. Et à ce niveau, nous remplissons pleinement notre mission. L'autre se préoccupe des modalités de transmission prenant appui sur des dispositifs numériques : FAD, plateformes de travail, MOOC etc. Outre l'absence quasi-chronique de disponibilité des équipes enseignantes pour se former à ces outils, ils semblent en partie inadaptés à nos pratiques requérant du présentiel. « Arts, culture et création » relèvent de l'évènement, de la médiation autour d'objets partagés et s'accommodent mal de la distance. A minima, il faut en réfléchir la pertinence et fabriquer ou inventer les outils adéquats.

Par contre, la synthèse d'évaluation pointe un déficit quant à l'internationalisation des formations : nous plaçons coupables. Les heures de langue dans toutes les licences sont malheureusement insuffisantes et ne peuvent garantir la pratique fluide d'une langue étrangère. La politique d'établissement, malgré son volontarisme à cet égard, reste peu efficace. Finalement, seuls les stages à l'étranger et l'accueil d'étudiants via l'international sauvent partiellement notre position.

Pour conclure, nous dirions plus largement que la « conscience de champ » est ici à construire de manière volontariste et rigoureuse : dégager des énergies pour organiser les territoires, les fédérer, leur donner une légitime visibilité et prendre le temps de penser les pratiques et leur pertinence à l'aune, encore et toujours, de l'insertion. En un mot, sortir de



l'informel, dont la générosité empirique ne peut se substituer à l'efficacité d'outils dédiés, entre les mains d'équipes pédagogiques suffisamment fournies pour prendre le temps et la hauteur de l'analyse réflexive et prospective.

Appréciation du Président

Au nom de l'université Bordeaux Montaigne je remercie les experts pour leur travail d'évaluation et salue la qualité des synthèses des différents champs et des formations.

L'exercice qui consiste pour l'université à proposer des « champs de formation » a posteriori est intéressant, dans la mesure où il renvoie aux orientations stratégiques adoptées liant notre offre de formation à notre potentiel de recherche et en formalisant des complémentarités existantes ou à créer. L'actuelle offre de formation a plutôt été construite à partir du rassemblement des 11 UFR anciennes en 3 composantes qui fonctionnent par discipline ou regroupement de disciplines. Si les champs sont intégrés en tant que concept intellectuel, ils ne se traduisent pas totalement dans l'offre de formation d'aujourd'hui et la communication faite.

Cette évaluation montre clairement que notre établissement continue à s'appuyer sur une base de formations liées aux savoirs plutôt traditionnels des Humanités, tout en s'ouvrant à de nouveaux domaines d'investigation issus de pratiques contemporaines comme l'aménagement, l'environnement, l'urbanisme, les sciences de l'information-communication et encore plus récemment le design ou les études de genre.

Le choix des champs a permis de penser la cohérence des formations à venir, les liens entre elles et la recherche, et de structurer et faire évoluer à compter de 2016 une stratégie d'établissement.

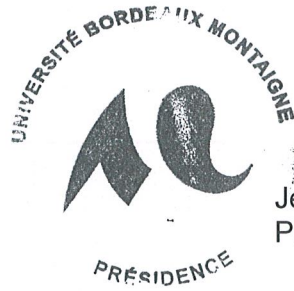
Ainsi, pour changer nos habitudes disciplinaires et faire vivre les quatre champs, nous entendons mettre en place un pilotage fort. Nous créerons, lors d'une réunion dédiée aux évaluations des champs/formations, des conseils de perfectionnement par champ. Ces conseils seront l'outil, pour le contrat quinquennal à venir, de pilotage fixant des objectifs clairs qui tiendront compte des conseils et remarques des experts pour les quatre champs qui nous concernent.

Ces conseils de perfectionnement devront renforcer les interactions possibles, tant en termes de recherche qu'en termes de formation, encourager le développement de la dimension internationale, améliorer l'insertion professionnelle au sein de chaque formation et consolider les liens avec le monde socio professionnelle.

Comme il transparaît dans les réponses des responsables des champs, nous devons mieux valoriser les différentes initiatives au sein de chaque champ, initiatives qui se trouvent en dehors d'un contenu purement « maquette » (manifestations culturelles, conférences ouvertes etc.) mais qui enrichissent notre offre sans toujours être valorisées.



En conclusion dans le cadre des champs, des synergies et développements possibles restent à conforter en fédérant les équipes afin de dégager des pistes d'action concrètes.



Jean-Paul Jourdan
Président de l'Université Bordeaux Montaigne